PRESS RELEASE

CANADA

COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 72

POUR PUBLICATION INTEDIATE LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 1965.

Accord culturel franco-canadien

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
M. Paul Martin, annonce la signature aujourd'hui à Ottawa du
premier Accord culturel de caractère général entre la France
et le Canada par l'ambassadeur de France S.E. Monsieur Leduc
et lui-même. L'Accord est destiné à établir sur des bases
répondant aux réalités actuelles, le cadre de la coopération
franco-canadienne en matière culturelle. Il s'agit donc d'une
initiative conforme à la politique de coopération étroite entre
les deux pays souhaitée par le Général de Gaulle et le Premier
Ministre Pearson lors de leur rencontre en janvier 1964.

Le nouvel Accord se présente comme un document constitué d'un préambule, de ll articles et d'un échange de lettres.

Le préambule s'attache à préciser de la façon suivante les buts poursuivis par l'Accord: développer les échanges entre les deux pays dans le domaine de la culture, de la science, de la technique et des arts, favoriser la diffusion de la langue française, et contribuer ainsi à renforcer les liens traditonnels d'amitié entre le Canada et la France. Les ll articles définissent ensuite les modalités de la coopération et des échanges entre les deux pays dans les différents secteurs académiques, artistiques, scientifiques